



STATEMENT ON BEHALF OF AUSTRALIA, CANADA, AND NEW ZEALAND (CANZ) AT THE ONE HUNDRED AND SIXTH SESSION OF THE EXECUTIVE COUNCIL

AGENDA SUBITEM 6(E): ADDRESSING THE THREAT FROM CHEMICAL WEAPONS USE

Thank you, Chair. I have the honour of taking the floor on this agenda item on behalf of Canada, Australia, and New Zealand.

Canada, Australia, and New Zealand remain steadfast in our unwavering support for the Technical Secretariat and its work with respect to Syria's chemical weapons programme. The Technical Secretariat and its Syria Missions – the Declaration Assessment Team (DAT), the Fact-Finding Mission (FFM), and the Investigation and Identification Team (IIT) – continue to undertake their important work and hold themselves to the highest standards of professionalism, impartiality, and integrity.

CANZ welcomes the DAT's diligent and objective approach to addressing the gaps, inconsistencies and discrepancies identified in Syria's initial declaration, and we value the FFM's thorough and independent investigations into allegations of the use of toxic chemicals as weapons in Syria. We further reiterate our full faith and confidence in the IIT's impartial work and its mandate to identify the perpetrators of specific instances of chemical weapons use in Syria. As mandated by States Parties, the IIT has consistently produced high-quality, rigorous, and detailed reports based on scientific evidence and its mission remains critical to the OPCW's work.

Canada, Australia, and New Zealand supported the decision to establish the IIT in June 2018. More than the two thirds present and voting required under the Chemical Weapons Convention ('the Convention') and the CSP rules of procedure (Rule 69) supported the Decision. CANZ also supported the decision on Syria, adopted at the Twenty-Eighth Session of the Conference of States Parties (CSP). These decisions were taken in accordance with the provisions of the Convention and CSP Rules of Procedure to address cases of non-compliance. Moreover, paragraph 26 of Part XI of the Verification Annex of the Convention *expressly requires* TS inspectors to report to States Parties any information that might serve to *identify the origin* of any chemical weapons used. This is binding treaty law, that we all agreed to when we became States Parties. Addressing non-compliance is a core function, and indeed responsibility, of both the Executive Council and the CSP.

Canada, Australia, and New Zealand will continue to support efforts to address the threat of chemical weapons use both by Syria and by any other actors, including non-state actors. We

reiterate our strong conviction, reflected in the OPCW leper declaration, that those responsible for the use of chemical weapons anywhere, at any time, under any circumstances should be held accountable.

Thank you, Chair.

I kindly ask you to consider this CANZ statement as an official document of the 106th Session of the Executive Council and post it on the OPCW external server and public website.



**ALLOCUTION AU NOM DU CANADA, DE L'AUSTRALIE ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (CANZ)
LORS DE LA 106^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**POINT 6(E) À L'ORDRE DU JOUR : CONTRER LA MENACE QUE POSE L'EMPLOI D'ARMES
CHIMIQUES**

Merci, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de prendre la parole sur ce point de l'ordre du jour au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande maintiennent leur soutien indéfectible au Secrétariat technique et à son travail concernant le programme d'armes chimiques de la Syrie. Le Secrétariat technique et ses missions en Syrie – l'Équipe d'évaluation de la déclaration (DAT), la Mission d'établissement des faits (FFM) et l'Équipe d'enquête et d'identification (IIT) – poursuivent leur important travail et s'astreignent aux normes les plus élevées de professionnalisme, d'impartialité et d'intégrité.

Le groupe CANZ se félicite de l'approche diligente et objective adoptée par la DAT pour combler les lacunes, les incohérences et les divergences identifiées dans la déclaration initiale de la Syrie, et nous sommes reconnaissants des enquêtes approfondies et indépendantes menées par la mission d'établissement des faits sur les allégations d'utilisation de produits chimiques toxiques en tant qu'armes en Syrie. Nous réitérons notre confiance dans le travail impartial de la IIT et dans son mandat d'identification des auteurs de cas particuliers d'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Conformément au mandat donné par les États parties, la IIT a toujours produit des rapports de grande qualité, rigoureux et détaillés, fondés sur des données probantes scientifiques, et sa mission reste essentielle pour les travaux de l'OIAC.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont soutenu la décision de créer la IIT en juin 2018. Plus des deux tiers des membres présents et votants requis par la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (la « Convention ») et le règlement de la Conférence des États parties (article 69) ont soutenu la décision. Le groupe CANZ a également soutenu la décision sur la Syrie, adoptée lors de la vingt-huitième session de la Conférence des États parties. Ces décisions ont été prises conformément aux dispositions de la Convention et au règlement de la Conférence des États parties visant à traiter les cas de non-conformité. Le traitement des cas de non-conformité est une fonction essentielle, et même une responsabilité, du Conseil exécutif et de la Conférence des États parties. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande continueront de soutenir les efforts visant à répondre à la menace d'utilisation d'armes chimiques par la Syrie et par d'autres acteurs, y compris des acteurs non étatiques, et à identifier les auteurs de ces actes.

Merci, Monsieur le Président.

Je vous demande de bien vouloir considérer cette déclaration du groupe CANZ comme un document officiel de la 106^e session du Conseil exécutif et de la publier sur le serveur externe et le site Web public de l'OIAC.